BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DÉCRET N° 2024-1425 /PRES/MAECRBE/MEF/ MSJE portant création de poste d'Ambassadeur pour le sport

LE PRÉSIDENT DU FASO, CHEF DE L'ÉTAT,

VISA CF Nº1159 Au 15/11/2024 Juno mo i ang

Vu la Constitution;

Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024;

Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023;

Vu le décret n° 2024-0908/PRES/PM du 1^{er} août 2024 portant composition du Gouvernement :

Vu le décret n° 2024-1022/PRES/PM du 02 septembre 2024 portant attributions des membres du Gouvernement ;

DÉCRÈTE

Article 1: Il est créé, auprès de la Présidence du Faso, un poste d'Ambassadeur pour le sport.

Article 2: En lien avec le ministère en charge des sports et celui en charge des affaires étrangères, l'ambassadeur pour le sport contribue à soutenir et faire prévaloir les positions burkinabè sur les grandes questions liées au sport. Cette action s'exerce au sein des instances sportives internationales et des organisations internationales.

L'Ambassadeur pour le sport veille en outre à :

- mobiliser l'ensemble du réseau diplomatique sur les aspects opérationnels des grands évènements sportifs organisés au Burkina Faso;
- poursuivre le développement de la coopération internationale dans le domaine du sport ;
- renforcer l'attractivité du territoire pour les investissements dans le domaine du sport.
- Article 3: L'Ambassadeur pour le sport est placé sous l'autorité directe du Président du Faso.

Article 4: Le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Article 5: Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 15 novembre 2024



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabé de l'extérieur Le Ministre de l'Économie et des Finances

Karamoko Jean Marie TRAORE

Aboubakar NACANABO

Le Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi

et de l'Emploi

Anuuvirtole Roland SOMDA